

Zeitschrift: Energeia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie
Herausgeber: Office fédéral de l'énergie
Band: - (2013)
Heft: 2

Artikel: Participer, c'est assumer ses responsabilités
Autor: Lienhart, Hanspeter
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-643191>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Participer, c'est assumer ses responsabilités

Avec la loi sur l'énergie nucléaire, le Conseil fédéral et le Parlement ont décidé en 2003 que les déchets radioactifs seraient stockés en Suisse, puisque c'est en Suisse qu'ils sont produits. Des dépôts profonds sont prévus à cet effet, et leur site d'implantation doit être sélectionné dans le cadre du plan sectoriel «Dépôts en couches géologiques profondes». Toujours selon la loi, la population locale doit être associée au processus. D'où les conférences régionales dans les six régions d'implantation potentielles et ladite «participation régionale». Les cantons et les régions ne disposent d'aucun droit de veto.

La participation garantit que la population aura son mot à dire dans la localisation des infrastructures en surface, assurant ainsi un développement durable de la région.

Ce cadre étroit doit être accepté par les membres de la conférence régionale, et c'est sans doute pourquoi la procédure est souvent qualifiée d'inefficace. Au terme de débats intensifs menés au fil de différents forums, notre conférence régionale a vu le jour en septembre 2011 lors d'une assemblée constituante forte d'une centaine de participants. La population a ainsi pu être intégrée dans son ensemble: jeunes et moins jeunes, délégués communaux et représentants d'intérêts, partisans et opposants au nucléaire, représentants des cantons d'Argovie, de Schaffhouse et de Zurich et 17 personnes venues de l'Allemagne méridionale voisine. Le fait que nous enregistrons, jusqu'à présent, quelques rares démissions seulement de notre conférence régionale, constitue à mes yeux un succès et une preuve de confiance dans nos institutions étaïques. Tous les participants doivent cependant avoir la certitude que le processus ne préjuge pas des résultats et que les régions d'implantation feront l'objet de données véritablement comparables. Nous admettons tous que le dépôt en couches géologiques profondes sera en fin de compte aménagé là où l'on pourra garantir le plus haut niveau de sécurité.

De par leur engagement, les membres de la conférence régionale sont responsables des gens de notre région et des générations futures. Mais la responsabilité a aussi besoin

d'avoir les coudées franches. Les pressions externes – qu'il s'agisse des représentants d'intérêts ou des autorités des cantons, de la Confédération ou de la Nagra – se révèlent extrêmement nuisibles pour les conférences régionales. Les membres qui y participent n'ont pas choisi leur tâche, mais ils font don de leur engagement et de leur temps. C'est à juste titre qu'ils rejettent avec fermeté toute tentative d'instrumentalisation et souhaitent qu'il soit tenu compte de leur besoin de disposer de suffisamment de temps pour la procédure. En ma qualité de président de la conférence régionale du nord des Lägern, je soutiens la voie empruntée par la procédure de plan sectoriel et par la participation régionale. Que l'on soit pour ou contre le nucléaire, nous voulons faire mieux que la génération précédente qui, en construisant les premières centrales nucléaires, nous a transmis le problème non résolu de la gestion des déchets. Or nous ne saurions refiler à nos petits-enfants la responsabilité de ces déchets vieux de 40 ans. La participation régionale s'inscrit dans la tradition de la démocratie directe qui veut que les citoyens et citoyennes de notre pays se portent garants des intérêts communs supérieurs pour le bien de tous. Mais seul l'esprit de compromis nous permettra d'y arriver.

Hanspeter Lienhart, président de la conférence régionale du nord des Lägern

L'opinion exprimée sous cette rubrique reflète celle de l'auteur et ne correspond pas forcément à la position officielle de l'Office fédéral de l'énergie.

